

Accords fiscaux—Loi

jusqu'en 1987. Qu'a fait le gouvernement? Il a unilatéralement et prématurément modifié l'accord en proposant ce projet de loi.

Légalement, il a le droit de le faire, mais depuis toujours, ces accords quinquennaux sont négociés avec les provinces et restent en vigueur jusqu'à leur échéance, et un nouvel accord est alors conclu. Ce n'est pas le cas en l'occurrence. Le gouvernement a modifié unilatéralement les règles du jeu pendant la période d'application de l'accord. En outre, ces modifications n'étaient pas prévues dans le dernier budget fédéral du ministre des finances (M. Wilson).

J'ai épuisé le temps qui m'était alloué, mais je veux dire que c'est un mauvais projet de loi et que la Chambre des communes devrait le rejeter.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'appuie le dernier amendement proposé au projet de loi C-96 et dont la Chambre est saisie. Évidemment, on ne peut s'empêcher de commenter ce projet de loi. Dans le budget du ministre des Finances (M. Wilson), nous avons constaté une foule d'augmentations d'impôts évidentes, et notamment de la taxe de vente fédérale. Nous savons les conséquences que ces impôts et taxes ont eues sur les Canadiens ordinaires dans tout le pays. Toutefois, nous avons découvert un autre impôt caché que nous devons au gouvernement conservateur. Il s'agit d'un impôt qui sera transféré aux provinces, lesquelles devront augmenter la charge fiscale de leurs contribuables pour maintenir et améliorer la qualité des services de santé et d'enseignement postsecondaire.

● (1540)

Cette initiative unilatérale du gouvernement fédéral aura de graves répercussions sur l'ensemble des Canadiens.

La région de l'Atlantique sera la plus durement touchée au Canada. Je voudrais examiner les répercussions que ces réductions du financement des programmes établis—les paiements de transfert versés aux provinces—auront sur la région de l'Atlantique dans les secteurs de l'enseignement postsecondaire et des services de santé. On aurait dû non seulement ne pas toucher à ces deux domaines, mais même les améliorer. Pourtant, l'initiative prise par le gouvernement aura de graves conséquences pour la région de l'Atlantique dont le taux de chômage est le plus élevé du pays. Cette région ne bénéficie pas des mêmes possibilités d'expansion économique que le Centre.

Nous ne connaissons que trop bien l'histoire de la région. Quand paraissent chaque mois les statistiques relatives au chômage, nous espérons y déceler un signe de reprise pour la côte atlantique.

Voyons comment Terre-Neuve sera touchée par la compression des paiements de transfert prévue dans le projet de loi C-96. Il y aura 7 millions de moins en 1986-87, 16 millions de moins en 1987-88, 24 millions de moins en 1988-89, 35 millions de moins en 1989-90 et 46 millions de moins en 1990-91. En tout, la province de Terre-Neuve recevra donc 128 millions de moins.

Voici ce que le premier ministre Peckford, collègue conservateur du gouvernement, a déclaré à la conférence des premiers ministres tenue à Halifax les 28 et 29 novembre 1985:

A cause des réductions du financement des programmes établis, nous aurons 130 millions de dollars de moins que ce à quoi nous nous attendions d'ici quatre

ou cinq ans. De plus, monsieur le Président, on tente de faire croire aux Canadiens que les provinces n'ont pas su administrer leurs ressources financières.

Il a ajouté:

... je pense que nous sommes les seuls au Canada, sinon dans le monde entier, à avoir imposé à tous les fonctionnaires une augmentation nulle pour la première et la deuxième années dans le cas des enseignants, des infirmières, des employés de soutien dans les hôpitaux, des commis, des secrétaires. Tous les employés sont ainsi visés dans une province plutôt désavantagée, où les revenus sont les plus bas, et ainsi de suite. Pour trois ans, monsieur le premier ministre, nous avons bloqué les budgets de tous les hôpitaux de la région de St. John's aux niveaux de 1984...

Voilà comment un premier ministre conservateur a décrit les conséquences de cette mesure pour Terre-Neuve.

Je remarque de certains députés conservateurs de Terre-Neuve sont à la Chambre. J'espère qu'ils participeront au débat sur la question et expliqueront leur position à leurs électeurs de Terre-Neuve. Prenons les hôpitaux, par exemple. Le St. Claire Mercy Hospital de Saint-Jean a lancé une campagne de souscription de trois millions de dollars. Le président de la campagne, Ian Reid, déclarait le 19 décembre 1985:

Étant donné les restrictions imposées par le gouvernement provincial depuis quatre ans, la qualité et la quantité de soins hospitaliers à Terre-Neuve diminueront inévitablement à moins que certains remèdes ne soient apportés.

Telle sera l'incidence du projet de loi C-96. Il aggravera la situation au St. Claire Mercy Hospital de Saint-Jean.

On lit dans un article de l'*Evening Telegram*, numéro du 17 janvier 1986:

A la suite de l'annonce fédérale de la réduction des transferts au titre du FPE, le gouvernement de Terre-Neuve a publié un Livre vert exposant l'effet de ces coupures sur les soins de santé. Malgré de strictes compressions de dépenses depuis cinq ans, la province consacre encore un quart de son budget aux soins de santé.

Terre-Neuve devra trouver ces fonds ailleurs. Elle ne peut pas se permettre de pareilles coupures. Pourquoi punir les victimes du sous-développement économique? Pourquoi le gouvernement va-t-il punir Terre-Neuve? Après avoir reçu un tel appui de la population terre-neuvienne en 1984, voilà que le gouvernement mord la main qui l'a nourri. La population de Terre-Neuve aura intérêt à s'en souvenir aux prochaines élections fédérales.

Les deux plus gros hôpitaux de Terre-Neuve, qui sont tous deux à Saint-Jean, ont une liste d'attente de plus de 1,000 noms pour la chirurgie élective et la petite chirurgie et pour le traitement des maladies aiguës. Ralph Moore, directeur d'un de ces hôpitaux, le Health Services Centre, dit que les coupures fédérales sont plus graves pour le régime de soins de santé terre-neuvien que pour ceux de la plupart des autres provinces. J'estime que nous pouvons étendre à toute la région atlantique la gravité des effets que ces réductions vont avoir pour le régime de soins de santé.

Je crois que le gouvernement a oublié ce que disait Emmett Hall, un des architectes de notre régime d'assurance-maladie. Dans un discours récent qu'il faisait au Manitoba, il a déclaré: «Je pense que la défense du régime d'assurance-maladie doit s'attribuer la même priorité que la défense du pays.» Il a dit qu'à maints égards, les deux se ressemblaient beaucoup et devraient être traitées en conséquence. Je crois aussi que la défense du régime canadien d'assurance-maladie ressemble à la défense du pays. Je crois que le gouvernement fédéral conservateur l'a oublié.